

# Sri Lanka: situation actuelle

## Mise à jour

Rainer Mattern

Weyermannsstrasse 10  
Case postale 8154  
CH-3001 Berne

Pour les colis:  
Weyermannsstrasse 10  
CH-3008 Berne

T ++41 31 370 75 75  
F ++41 31 370 75 00


info@osar.ch  
www.osar.ch

CCP 30-16741-4  
**Compte dons**  
**CCP 30-1085-7**

Berne, le 1<sup>er</sup> décembre 2010

## Impressum

**EDITEUR**

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR  
Case postale 8154, 3001 Berne  
Tél. 031 370 75 75  
Fax 031 370 75 00  
E-Mail: [info@osar.ch](mailto:info@osar.ch)  
Internet: [www.osar.ch](http://www.osar.ch)  
CCP Dons: 10-10000-5

**AUTEUR**

Rainer Mattern


**TRADUCTION**

Sabine Dormond

**LANGUES**

Allemand, français

**COPYRIGHT**

© 2010  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne  
copie et impression autorisées avec mention de la source.

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Evolution de la situation politique après la fin des combats .....</b>	<b>2</b>
2.1	Dénégation des crimes de guerre .....	2
2.2	Elections: élections présidentielles en janvier, élections parlementaires en avril .....	4
2.2.1	Élections présidentielles .....	4
2.2.2	Élections parlementaires en avril .....	5
<b>3</b>	<b>Sécurité .....</b>	<b>6</b>
3.1	Appareil de sécurité .....	6
3.2	Les TMVP et d'autres groupes paramilitaires .....	6
3.3	Sécurité pour les Tamoul-e-s à Colombo .....	7
<b>4</b>	<b>Droits de l'homme .....</b>	<b>8</b>
4.1	Elucidation des crimes de guerre/commissions actives au Sri Lanka .....	8
4.2	Législation d'urgence .....	9
4.2.1	Bases légales .....	10
4.2.2	Défauts des droit d'exception .....	11
4.3	Que se passe-t-il dans les camps de haute sécurité? .....	12
4.3.1	Conditions de détention .....	12
4.3.2	Exécutions sommaires .....	13
4.3.3	Torture et mauvais traitements .....	13
4.4	Journalistes, opposants .....	14
4.4.1	Journalistes .....	14
4.4.2	Voix critiques, défenseurs des droits de l'homme, personnel des œuvres d'entraide .....	16
4.5	Femmes seules, enfants .....	17
<b>5</b>	<b>Situation humanitaire .....</b>	<b>18</b>
5.1	Retour .....	18
5.2	Obstacles au retour .....	19
5.3	Accès aux camps .....	21
5.4	Retour de la population musulmane .....	21
5.5	Mousson .....	22
<b>6</b>	<b>Retour de l'étranger, dépôt d'une demande d'asile .....</b>	<b>22</b>
<b>7</b>	<b>Résumé: groupes menacés .....</b>	<b>23</b>

# 1 Introduction

Après la guerre civile qui a fait entre 80'000 et 100'000 victimes,<sup>1</sup> le Sri Lanka est toujours divisé le long de plusieurs lignes de conflit qui viennent s'ajouter aux frontières ethniques ou religieuses. Dans le camp tamoul, des partis issus de groupes paramilitaires ont conclu des alliances avec le Président Rajapakse et son parti, le SLFP (Parti pour la liberté du Sri Lanka). Le camp cingalais est lui aussi divisé. La politique de favoritisme et de népotisme du Président qui a surtout privilégié ses frères a déplacé l'équilibre des forces politiques au sein du SLFP, le parti dominant. L'ancienne présidente Chandrika Kumaratunga a perdu toute influence. Lors d'une visite en Inde effectuée en automne 2009, elle a ouvertement reconnu qu'elle se sent elle-même menacée dans l'atmosphère de crainte qui prédomine au Sri Lanka.<sup>2</sup>

Du côté de la majorité cingalaise, le Président Rajapakse est très populaire depuis sa victoire sur les rebelles tamouls en mai 2009. Rares sont les Cingalais qui semblent dérangés par la restriction progressive de leurs droits. La «guerre contre le terrorisme» est la formule magique qui permet d'accélérer toutes les actions antidémocratiques. Ceux qui le relèvent risquent leur vie. La répression contre les journalistes critiques à l'égard du gouvernement, les opposants et les défenseurs des droits de l'homme n'a pas faibli depuis la fin de la guerre.

La guerre a certes été gagnée, mais pas la paix. Une solution politique aux conflits opposant la majorité et les minorités tamoule et musulmane se fait toujours attendre. Le Président Rajapakse ne montre aucun empressement à s'attaquer aux réformes nécessaires, afin de régler les causes sous-jacentes du conflit. Le caractère extrêmement nationaliste du gouvernement de Colombo s'est plutôt accentué. Pour lui, le conflit ethnique a été réglé avec la victoire sur les LTTE.<sup>3</sup> Le Président avait promis d'accorder plus de droit de codécision à la population tamoule dans les questions gouvernementales en transférant le pouvoir dans les provinces et de créer une Chambre des lords au Parlement. Il ne l'a pas fait. Ce sont toujours les politiciens et les militaires cingalais qui prennent les décisions au Sri Lanka.<sup>4</sup> La population tamoule n'a pas été associée au développement et à la reconstruction au Nord.

En septembre 2010, le 18<sup>e</sup> amendement constitutionnel a été adopté avec la participation de quelques parlementaires de l'opposition. Cet amendement supprime la limitation de la durée de la fonction présidentielle, soumet tout aux décrets du Président et annule les possibilités de contrôle propres à un Etat de droit. Ainsi, il est donc clair qu'il n'y a plus aucune institution indépendante, ni division du pouvoir, d'autant que le Président refuse de se plier aux décisions de la Cour suprême.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Human Rights Watch (HRW), World Report 2010, Sri Lanka, p. 1.

<sup>2</sup> Asie du Sud, élections présidentielles controversées au Sri Lanka, 6 février 2010.

<sup>3</sup> NZZ, Klarer Sieg Rajapakses in Sri Lanka, 28 janvier 2010.

<sup>4</sup> IRIN, Analysis: Prospects for reconciliation in Sri Lanka, 21 juillet 2010.

<sup>5</sup> Le Monde diplomatique, Sri Lanka and the 18<sup>th</sup> amendment, 10 septembre 2010.

## 2 Evolution de la situation politique après la fin des combats

### 2.1 Dénégation des crimes de guerre

Selon les estimations de Human Rights Watch, au moins 7000 civils ont été tués et 13'000 autres blessés au cours de la dernière phase de la guerre civile qui s'est achevée en mai 2009.<sup>6</sup> Tous les efforts du gouvernement tendent à empêcher que la lumière soit faite sur les événements qui se sont produits à la fin de la guerre. De nombreux témoignages, ainsi que des centaines de photos, de vidéos, d'images satellites, de courriels et de rapports émanant de sources crédibles, prouvent cependant que les parties en conflit ont très vraisemblablement commis les crimes suivants:<sup>7</sup>

Les **troupes gouvernementales** ont tout d'abord bombardé la population civile après l'avoir encouragée à se rendre en masse dans des zones dites protégées (*No Fire Zones*) où elle a en fait été exposée à des tirs d'artillerie nourris et répétés. Des hôpitaux remplis de malades et de blessés ont ensuite été intentionnellement bombardés, alors que leur fonction et leur emplacement exact étaient connus. Le personnel de santé et des organisations d'aide internationales ont pourtant signalé ces bombardements au gouvernement et aux forces de sécurité. Enfin, des opérations humanitaires ont été prises pour cible et bombardées en connaissance de cause. Des collaborateurs des œuvres d'entraide, leurs véhicules et accessoires, ainsi que des civils, ont été touchés; il y a eu beaucoup de morts et de blessés. Le gouvernement a en outre bloqué l'approvisionnement en vivres et l'assistance médicale. Enfin, l'exécution de chefs de file des *Tigres de libération de l'Eelam Tamoul* (LTTE) qui avaient déposé les armes n'a pas encore été élucidée.

**Les crimes de guerre des LTTE** comprennent l'exécution de civils qui voulaient fuir dans les régions contrôlées par le gouvernement pour éviter les bombardements. Les LTTE ont empêché la population civile poussée dans ses derniers retranchements, et même les grands blessés, de quitter la zone du conflit. Ils ont recruté de force de nombreuses personnes pour les combats ou d'autres formes de coopération. Leurs crimes incluent aussi le recrutement forcé d'enfants.

Le gouvernement nie toute implication de l'armée dans les agissements susmentionnés. Cette stratégie de déni du secrétaire d'Etat à la Défense Gothabaya Rajapakse, qui n'est autre que le frère du Président, prend parfois des formes grotesques. Dans une prise de position à l'attention de la **Commission** sri-lankaise **on lessons learned and reconciliation**, Gothabaya Rajapakse a tenté d'expliquer le grand nombre de civils tués et blessés par le fait que les membres blessés des LTTE s'habillaient en civil.<sup>8</sup> Faisant fi des accusations de plusieurs services de

<sup>6</sup> HRW, World Report 2010, Sri Lanka, p. 2.

<sup>7</sup> International Crisis Group: War Crimes in Sri Lanka, Executive Summary and Recommendations, 17 mai 2010; Hellmann-Rajanayagam und Seifert, Ein Jahr danach: Völkerrechtliche Aspekte der Beendigung des Bürgerkrieges in Sri Lanka, AWR Bulletin, no 1/2010; Human Rights Watch, New Evidence of Wartime Abuses, 20 mai 2010.

<sup>8</sup> Prise de position du secrétaire d'Etat à la défense, Sunday Leader, source: [www.thesundayleader.lk/2010/08/17/gotabhaya-rajapaksas-testimony-to-the-lessons-learned-](http://www.thesundayleader.lk/2010/08/17/gotabhaya-rajapaksas-testimony-to-the-lessons-learned-)

l'ONU, de l'US Department of State et de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, il est allé jusqu'à nier qu'il y ait eu la moindre plainte pour violations des droits de l'homme ou comportement inadéquat de l'armée.<sup>9</sup> Le gouvernement s'est opposé à des enquêtes externes sur la manière dont l'armée a conduit la guerre, qualifiant cette exigence d'impérialisme et d'ingérence dans les affaires intérieures. Dans le cadre d'une interview accordée à la BBC, le général Fonseka, commandant en chef de l'offensive finale, a fait entrevoir une coopération à l'enquête sur les crimes de guerre. Il a été menacé de mort par le frère du Président Gotabaya Rajapakse qui l'a empêché de remettre en question la version des événements de Rajapakse. Depuis, Fonseka ne s'est plus exprimé sur cette question.<sup>10</sup> Jusqu'à présent, le gouvernement sri-lankais a parfaitement réussi à bloquer les enquêtes internationales, comme le montre par exemple la demande qu'il a adressée en mai 2009 au Conseil des droits de l'homme à Genève.<sup>11</sup>

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, a apparemment refusé d'en prendre son parti. En mai 2009, c'est-à-dire immédiatement après la fin du conflit armé, il a signé avec le Président une déclaration commune qui lui a permis de constituer en juin 2010 un comité de trois membres chargés de le conseiller sur la marche à suivre ultérieure en lien avec les accusations de crimes de guerre.<sup>12</sup> Des protestataires emmenés par Wimal Weerawansa, un ministre du gouvernement, ont bloqué les entrées du bâtiment du Programme de l'ONU pour le développement PNUD, empêché les employés de sortir et entrepris une grève de la faim. Ils réclamaient la dissolution de la commission convoquée par le Secrétaire général de l'ONU. Ban Ki Moon a riposté en retirant son ministre plénipotentiaire de Colombo et en fermant le bureau du PNUD.<sup>13</sup> Le 16 septembre 2010, il a rencontré pour la première fois le comité d'experts.<sup>14</sup> Le secrétaire général a formulé l'espoir que la clarification des responsabilités contribue à la réconciliation et à l'instauration d'une paix durable au Sri Lanka. Le gouvernement sri-lankais a immédiatement contredit ces propos et parlé d'un agenda secret de l'ONU.<sup>15</sup>

La commission européenne a décidé en juillet 2010 de ne plus traiter les importations du Sri Lanka conformément aux directives GSP+ et de supprimer ainsi des avantages de l'ordre de 150 millions de dollars US par année. Il s'agit de facilités

---

commission-live/; The Guardian, Sri Lanka is still denying civilian deaths, 5 septembre 2010, source: [www.hrw.org/en/news/2010/09/05/sri-lanka-still-denying-civilian-deaths](http://www.hrw.org/en/news/2010/09/05/sri-lanka-still-denying-civilian-deaths).

<sup>9</sup> University Teachers for Human Rights (UTHR), *Let them speak: Truth about Sri Lanka's Victims of War*, p. 9. Un contact de l'organisation *University Teachers for Human Rights* (UTHR), qui a personnellement vécu les horreurs de la guerre, a déclaré que les choses seraient plus faciles à supporter si le gouvernement reconnaissait que sa conduite de la guerre a fait des victimes. Au lieu de cela, il prétend avoir systématiquement sauvé la population civile, pris soin d'elle, l'avoir nourrie et reléguée. Ce genre de mensonge est, d'après le témoin, la pire offense que l'on puisse faire aux victimes.

<sup>10</sup> The Guardian, Sri Lanka is still denying civilian deaths, 5 septembre 2010.

<sup>11</sup> NZZ, Sri Lankas ungesühnte Kriegsverbrechen, 12 août 2010: au cours de la session spéciale du conseil des droits de l'homme de l'ONU, le gouvernement a réussi à rallier une majorité autour de sa propre ébauche de résolution où le pays a été félicité d'avoir mis fin aux hostilités et loué pour ses mesures en faveur des déplacés, ainsi que pour son engagement en faveur des droits de l'homme.

<sup>12</sup> United Nations Security Council, Report of the Secretary General on the protection of civilians in armed conflict, 11 novembre 2010.

<sup>13</sup> NZZ, Sri Lankas ungesühnte Kriegsverbrechen, 12 août 2010.

<sup>14</sup> Dont les membres sont Marzuki Darusman d'Indonésie, Yasmin Sooka d'Afrique du Sud et Steven Ratner des Etats-Unis.

<sup>15</sup> Hellmann-Rajanayagam und Seifert, Ein Jahr danach: Völkerrechtliche Aspekte der Beendigung des Bürgerkrieges in Sri Lanka, AWR Bulletin, no 1/2010.

commerciales que l'Union européenne propose à 16 Etats, à condition que les droits de l'homme, les droits du travail, ainsi que les droits civils et politiques soient garantis.<sup>16</sup> La suppression de ces avantages sanctionne le fait que la situation des droits de l'homme ne s'est pas améliorée au Sri Lanka. Ces représailles touchent surtout l'industrie du textile et la pêche. Le gouvernement sri-lankais les a qualifiées de dictatoriales et a parlé d'ingérence dans les affaires intérieures.<sup>17</sup>

## 2.2 Elections: élections présidentielles en janvier, élections parlementaires en avril

### 2.2.1 Élections présidentielles

Mahinda Rajapakse a remporté les élections présidentielles anticipées du 26 janvier 2010<sup>18</sup> avec une avance plus conséquente que prévue. Pour son deuxième mandat, il a en effet obtenu 57,88 % des voix. Côté tamoul, le Président a pu compter sur le soutien du parti démocratique populaire de l'Eelam (EPDP) et des Tigres de libération du peuple tamoul (TMVP). Nommé par plusieurs partis d'opposition, son adversaire Sarath Fonseka bénéficiait du soutien de l'Alliance nationale tamoule (ANT). Il a obtenu 40,15 % des suffrages. On a enregistré une très forte participation (75 %), sauf dans l'Est et surtout dans le Nord tamoul.<sup>19</sup> Cette différence est due au fait que les personnes déplacées n'ont pas eu la possibilité de se rendre aux urnes. Elle s'explique aussi par la répression et la violence systématiques des pouvoirs publics le jour des élections et par l'intimidation de la population tamoule.<sup>20</sup> Même si on n'a pas signalé de fraudes électorales flagrantes, la loyauté des élections a été mise en cause, car le Président a utilisé des fonds publics pour mener sa campagne et les médias publics ont écarté les candidats de l'opposition.

Le 8 février 2010, Fonseka a été arrêté par la police militaire qui l'accusait de fomenter un coup d'Etat et le meurtre du Président. Au moins 53 partisans de Fonseka ont subi le même sort suite à des heurts entre militants et policiers, dont un certain nombre de militaires en fonction ou à la retraite. Plusieurs procès ont été intentés contre Fonseka devant des cours civiles et militaires, avec les chefs d'accusation les plus divers (enrôlement de déserteurs pour la campagne électorale, corruption, achat d'armes, immixtion dans la politique pendant le service militaire). Un tribunal militaire sri-lankais l'a dégradé et déchu de tous les honneurs militaires.<sup>21</sup> Sur recommandation du Président, qui est en même temps le commandant en chef nominal, Fonseka a en outre été condamné le 30 septembre 2010 à deux ans et demi d'emprisonnement assorti de travaux forcés.<sup>22</sup> Dépossédé de ses droits civiques et de son siège au Parlement, il a été conduit dans une prison de haute sécurité. Des observateurs estiment que ce procès est dû à des motifs politiques.<sup>23</sup> C'est une

<sup>16</sup> Reliefweb, EU temporarily withdraws GSP+ trade benefits from Sri Lanka, 15 février 2010.

<sup>17</sup> Tamil Guardian, Sri Lanka dismiss EU conditions for GSP+ extension, 30 juin 2010.

<sup>18</sup> NZZ, Klarer Sieg Rajapakses in Sri Lanka, 28 janvier 2010.

<sup>19</sup> Asie du Sud, élection présidentielle controversée au Sri Lanka, 6 février 2010.

<sup>20</sup> NZZ, Klarer Sieg Rajapakses in Sri Lanka, 28 janvier 2010.

<sup>21</sup> NZZ, Sri Lankas Justiz gegen die Opposition, 14 août 2010.

<sup>22</sup> NZZ, Wahlverlierer in Sri Lanka politisch kaltgestellt, 30 septembre 2010.

<sup>23</sup> Sri Lanka Timeline, Year 2010, source:  
[www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html](http://www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html).

forme de représailles contre la candidature de Fonseka à la Présidence et contre ses allusions dans une interview à de possibles crimes de guerre du gouvernement. L'homme qui a conduit l'armée à la victoire sur les LTTE semble être devenu l'ennemi public numéro 1, alors que Selvarajah Pathmanathan (le chef des LTTE appelé KP) semble entretenir de bons rapports avec le secrétaire d'Etat à la Défense Gothabaya Rajapakse depuis qu'il croupit en prison.<sup>24</sup>

### 2.2.2 Élections parlementaires en avril

Les **élections parlementaires** ont eu lieu en avril 2010. L'*Alliance populaire unifiée pour la liberté* (UPFA) qui gouverne sous la conduite du *Parti de la liberté de Sri Lanka* (SLFP) du Président a gagné avec une confortable avance (60 % des voix) qui ne suffit néanmoins pas à atteindre la majorité visée des 2/3. Du côté de l'opposition, le Parti national unifié (UNP) de l'ancien premier ministre Ranil Wickremesinghe a rallié 30 % des voix et décroché 46 sièges. L'Alliance nationale démocratique (DNA) de Sarath Fonseka n'en a obtenu que sept. L'Alliance nationale tamoule (ANT) n'occupe plus que 14 sièges, contre 22 avant les élections.<sup>25</sup> Fonseka, qui s'est porté candidat depuis la prison, n'a apparemment pas réussi à mobiliser son électorat intimidé par les arrestations et la répression.<sup>26</sup> Des observateurs indépendants contestent la loyauté de ces élections, notamment parce que les déplacés tamouls et d'autres citoyens n'ont pas pu exercer leur droit de vote.<sup>27</sup>

En tant que principal groupe politique représentant les Tamoul-e-s, l'ANT avait déjà annoncé en mars 2010 l'abandon formel de la revendication d'un Etat tamoul indépendant. Elle a en même temps réclamé la fusion des deux provinces à majorité tamoule, une plus forte influence des Tamoul-e-s sur les droits fonciers et la fiscalité, ainsi que l'autodétermination.

Rajapakse a profité du fait que son parti dispose d'une grande majorité au Parlement pour cimenter son pouvoir bien au-delà de la législature en cours. Ses adversaires lui reprochent d'enterrer toujours davantage le système démocratique du Sri Lanka et de faire de ce pays une dictature. Les observateurs sont convaincus que cet homme de 64 ans pense bien au-delà de son propre avenir et qu'il est en train d'ériger une dynastie. Il a attribué de nombreux postes gouvernementaux à ses proches.<sup>28</sup>

---

<sup>24</sup> BBC, Sri Lanka leader's brother testifies before war panel, 17 août 2010.

<sup>25</sup> Sri Lanka Timeline, Year 2010, source: [www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html](http://www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html).

<sup>26</sup> NZZ, Sieg Rajapakes in Sri Lanka, 10 avril 2010.

<sup>27</sup> Loc. cit.

<sup>28</sup> NZZ, Sri Lankas Präsident gewinnt weiter an Macht, 9 septembre 2010.



## 3 Sécurité

### 3.1 Appareil de sécurité

Au sein de l'appareil étatique, certains groupes planifient des actions illégales. Ils conseillent la direction politique, procèdent à des enlèvements, torturent, interrogent et assassinent en toute impunité.<sup>29</sup> Les arrestations sont une pratique courante pour se faire de l'argent. L'appareil de sécurité ne se sent même pas tenu de respecter la législation d'urgence. Ses activités n'ont, semble-t-il, fait l'objet d'aucune enquête. La police et les autorités du procureur général sabotent elles-mêmes les possibles enquêtes sur ces pratiques. L'Asian Human Rights Commission en arrive à la conclusion que la fonction dominante de l'appareil de sécurité vide la loi de sa substance.<sup>30</sup>

Malgré la fin des hostilités, on constate toujours une présence massive des forces de sécurité au Nord et à l'Est de l'île. Dans tout le pays, les mesures de sécurité visent en particulier les Tamoul-e-s, même si le nombre de postes de contrôle a été réduit.<sup>31</sup> Durant les premiers mois de 2009, les LTTE ont encore orchestré des attaques contre des institutions sri-lankaises, des attentats-suicides et une attaque aérienne dirigée sur Colombo, mais l'arrêt des hostilités a aussi mis un terme à ce genre d'attaques. Cependant, le gouvernement maintient une forte présence militaire au Nord et à l'Est, ainsi qu'à d'autres points stratégiques de l'Ouest de l'île, sous prétexte que les LTTE risquent de prévoir d'autres activités.<sup>32</sup> Il a pris l'habitude de justifier les arrestations de personnes ayant des liens présumés avec les LTTE en arguant que ces gens préméditaient des attaques violentes.

Rien n'indique qu'il y ait des chefs de file des LTTE actifs au Nord. Les militaires et la police sri-lankaise ont découvert de grands arsenaux abandonnés par les Tigres de libération. Les plus hauts dirigeants des LTTE ont été emprisonnés ou tués, quand ils n'ont pas pu quitter le pays.<sup>33</sup> Selon des rumeurs, certains se cacheraient toutefois dans la jungle à l'Est de l'île, mais ce n'est pas prouvé.<sup>34</sup>

### 3.2 Les TMVP et d'autres groupes paramilitaires

Depuis que la guerre a pris fin, le gouvernement a moins besoin des groupes paramilitaires dont la tâche se résume maintenant à identifier les membres des LTTE. On craint que ces groupes ne s'engouffrent dans la brèche au Vanni, ce qui provoquerait une recrudescence des recrutements forcés et des mesures de chantage.<sup>35</sup> Généralement dotés d'une aile politique et d'une aile armée, les groupes paramilitaires

---

<sup>29</sup> Asian Human Rights Commission, *The State of Human Rights in Sri Lanka in 2009*, juillet 2010, p. 8.

<sup>30</sup> Asian Human Rights Commission, p. 9.

<sup>31</sup> Danish Immigration Service (DIS), *Human Rights and Security Issues concerning Tamils in Sri Lanka*, octobre 2010, Report from a fact finding mission, p. 8.

<sup>32</sup> United States Department of State, *2009 Country Reports on Terrorism – Sri Lanka*, 5 août 2010: [www.unhcr.org/refworld/docid/4c63b62028.html](http://www.unhcr.org/refworld/docid/4c63b62028.html).

<sup>33</sup> DIS, p. 8.

<sup>34</sup> DIS, p. 8.

<sup>35</sup> DIS, p. 13.

n'ont de comptes à rendre à personne; leurs actions sont couvertes par la police et l'armée.<sup>36</sup> Dans la province Est, certains membres des TMVP semblent avoir été intégrés dans les services secrets.

Le gouvernement a en même temps sapé l'autonomie et l'indépendance des partis tamouls et musulmans. En mars 2009, l'ancien commandant des LTTE, V. Muralitharan, plus connu sous le nom de Karuna, a quitté les Tigres de libération du peuple tamoul (TMVP) dont il était le fondateur pour se rallier au parti du Président, le Parti pour la liberté du Sri Lanka (SLFP), avec beaucoup de ses partisans. Aujourd'hui, Karuna est vice-président du SLFP et les TMVP sont menés par son ancien adversaire au sein du parti Sivanthesathurai Chandrakanthan (Pillayan), l'actuel ministre en chef de la province Est. Maintenant, les TMVP prennent surtout pour cible des commerçants, car ils ont grand besoin d'argent pour continuer à payer leurs chefs de file. Le recrutement d'enfants semble se poursuivre.<sup>37</sup> On dénombre beaucoup d'anciens commandants des TMVP parmi les gens actuellement au pouvoir à l'Est. La protection octroyée par les services publics contre ces groupes paramilitaires qui travaillent main dans la main avec la police est donc des plus douteuses.<sup>38</sup>

Après sa dissolution, puis son intégration au SLFP, le parti démocratique populaire de l'Eelam (EPDP) a également été contraint de disputer les élections communales à Jaffna et à Vavuniya en tant qu'élément de l'Alliance populaire unifiée pour la liberté (UPFA), puisque cette coalition de partis inclut également le SLFP. Proche du gouvernement, l'EPDP doit continuer à menacer les opposants politiques. Les organisations tamoules PLOTE, TELO et en particulier le puissant EPDP fonctionnent au Nord avec l'aval du gouvernement; elles ont leurs bureaux officiels à Vavuniya. Elles assistent en outre le gouvernement dans l'identification d'anciens membres des LTTE, tout en continuant à recruter de force de jeunes personnes. L'EPDP est actif à Jaffna comme à Vavuniya.<sup>39</sup>

### 3.3 Sécurité pour les Tamoul-e-s à Colombo

Lors des formalités d'enregistrement, les jeunes Tamoul-e-s du Nord de l'île principalement sont surveillés de près et le séjour à Colombo peut aussi leur être refusé.<sup>40</sup> A Colombo, les prescriptions en matière d'enregistrement sont appliquées de façon discriminatoire, dans la mesure où elles concernent surtout les représentant-e-s de l'ethnie tamoule. A la mi-juillet, les habitants du district de Wellawatte (où la concentration de Tamoul-e-s est la plus forte) ont ainsi été sommés de se faire enregistrer par des messages diffusés par haut-parleurs en langue tamoule, alors que les habitant-e-s cingalais-e-s ou musulman-e-s n'étaient pas concerné-e-s.<sup>41</sup> Même si le gouvernement conteste ces procédés discriminatoires, ce sont surtout les Tamoul-e-s de certains quartiers qui sont forcés de se soumettre à des contrôles spéciaux. Il est en outre fait état de razzias et de perquisitions, quoique dans une

---

<sup>36</sup> DIS, p. 14.

<sup>37</sup> DIS, p. 36.

<sup>38</sup> DIS, p. 37 ss.

<sup>39</sup> UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum Seekers from Sri Lanka, 5 juillet 2010, p. 8, note 59.

<sup>40</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010 en référence à d'autres sources, p. 10.

<sup>41</sup> DIS, p. 28.

moindre mesure. Les arrestations aux points de contrôle, toujours très nombreux, semblent en revanche avoir diminué.<sup>42</sup>

## 4 Droits de l'homme

### 4.1 Elucidation des crimes de guerre/commissions actives au Sri Lanka

La mise en place au Sri Lanka de commissions d'enquête inefficaces est notoire. Ces commissions ne livrent aucun résultat ou ont arrêté leur travail suite aux entraves du gouvernement.<sup>43</sup> L'impunité est toujours la règle pour les violations de droit commises par les pouvoirs publics. Le 18<sup>e</sup> amendement renforce encore le pouvoir du Président et annihile toute indépendance de la *Human Rights Commission* (HCR), des élections, de la juridiction et d'autres instances.<sup>44</sup>

A Colombo, une **commission gouvernementale (*Commission on lessons learned and reconciliation*)** est entrée en fonction en août 2010. Elle s'occupe des dernières années de la guerre civile contre les rebelles membres des LTTE. Mais le but implicite de cette commission est de contourner les enquêtes internationales. Aussi longtemps qu'un Etat prétend mener ses propres enquêtes, la communauté internationale hésitera à imposer des investigations externes.<sup>45</sup> Le travail de la commission doit se concentrer sur les circonstances qui ont conduit à la rupture du cessez-le-feu en 2002 («*to find out the root causes of the terrorist problem*»). Son mandat n'inclut pas l'élucidation des graves crimes de guerre; il n'y est nullement question de droits de l'homme ou de crimes de guerre.<sup>46</sup> La commission d'enquête ne remplit pas les normes internationales minimales et son indépendance est largement mise en doute. Le Président affirme que «la commission doit aller de l'avant». Il y a donc lieu de craindre qu'elle ne se préoccupe nullement des violations de droit passées et a fortiori pas de celles commises par le gouvernement.<sup>47</sup> La composition de la commission n'est pas garante d'indépendance, puisque tous ses membres ont, sous une forme ou une autre, travaillé pour le gouvernement sri-lankais. Son président Chitta Ranjan de Silva avait déjà bloqué les travaux de l'ancienne *Commission d'enquête présidentielle*. C'est un ancien procureur général proche du Président. Le mode opératoire de la commission, ainsi que ses résultats et recommandations, ne doivent pas être rendus publics.<sup>48</sup> Les organisations de défense des droits de l'homme

<sup>42</sup> DIS en référence à des entretiens avec l'UNHCR, p. 29.

<sup>43</sup> Human Rights Watch, Questions and answers on accountability for violations of International Humanitarian Law in Sri Lanka, mai 2010, OSAR, Le Sri Lanka: état d'urgence, décembre 2007.

<sup>44</sup> La *Human Rights Commission* (HCR) n'est de facto plus active, car ses membres n'ont pas été renouvelés. Plus de 5500 plaintes restent en souffrance; Daily Mirror (Sri Lanka), août 2010.

<sup>45</sup> Tamil Guardian, LLRC extension is no surprise, 7 novembre 2010.

<sup>46</sup> NZZ, Sri Lankas ungesühnte Kriegsverbrechen, 12 août 2010.

<sup>47</sup> Tamil Guardian, source: [www.tamilguardian.com/print.asp?articleid=278](http://www.tamilguardian.com/print.asp?articleid=278).

<sup>48</sup> Le président de la commission C.R. de Silva et l'un de ses membres (H.M.G.S. Palihakkara) ont tous deux été représentants du gouvernement pendant la dernière année de guerre. Ils ont publiquement défendu le gouvernement contre les accusations de crimes de guerre. Par ailleurs, il est de notoriété publique que le procureur général C.R. de Silva a activement sapé l'indépendance de la commission d'enquête présidentielle qui devait investiguer sur les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité. L'International Independent Group of Eminent Per-

voient dans la mise en place de cette commission une réponse totalement insuffisante aux graves reproches formulés et une tentative de saboter l'institution d'une commission internationale. Le Sri Lanka n'a jamais développé de programme fonctionnel de protection des témoins ou d'autres procédures de ce type. Dans une ambiance où le simple constat que l'armée a bafoué le droit international passe pour un acte de trahison, cela répondrait pourtant à une impérieuse nécessité. Le gouvernement sri-lankais empêche les médias étrangers d'assister aux séances de la commission<sup>49</sup> dont le mandat doit être prolongé de six mois jusqu'au 15 mai 2011. Amnesty International, Human Rights Watch et l'International Crisis Group ont refusé d'y paraître en arguant du manque de crédibilité de la commission.<sup>50</sup>

Malgré les risques encourus par les témoins, quelques personnes courageuses ont fait des déclarations au sujet des crimes de guerre devant la commission. Quelques Tamoul-e-s ont ainsi rapporté que leurs proches, qui avaient collaboré avec les LTTE, avaient disparu après s'être rendus et qu'ils n'étaient plus réapparus depuis la fin de la guerre en mai 2009.<sup>51</sup> L'Alliance nationale tamoule (ANT) a décidé de faire des dépositions devant la commission qui s'est réunie les 16, 17 et 18 septembre 2010 à Kilinochchi.<sup>52</sup> Selon une information de TamilNet datant du 14 novembre 2010, des membres de la *Sri Lanka Navy Intelligence Unit*, de l'EPDP, ainsi que des représentants officiels du gouvernement, ont intimidé et menacé les personnes désireuses de témoigner devant la commission sur le dernier stade de la guerre à Vanni et les ont contraintes de repartir.<sup>53</sup>

## 4.2 Législation d'urgence

On estime qu'environ 12'000 individus ont été emprisonnés dans des **camps de haute sécurité** (qualifiés à plusieurs reprises de *camps* de réadaptation), pendant les derniers mois de la guerre et par la suite, en raison de liens présumés avec les LTTE. Beaucoup d'entre eux avaient été recrutés de force durant le dernier stade du conflit. Ils sont traités conformément au droit d'urgence en vigueur avant mai 2010.<sup>54</sup> Plus de 500 enfants ont également été conduits dans des camps dits de réadaptation.

L'espoir de voir les lois et pratiques restrictives et abusives assouplies avec la défaite des LTTE n'a été que très partiellement rempli (voir ci-dessous, chiffre 4.2.1). De l'avis de Sam Zafiri, le responsable d'Amnesty International pour l'Asie et le Pacifique, le maintien du droit d'exception même quand il n'y a plus d'Etat d'urgence, donne un mauvais signal à la population.<sup>55</sup> La persistance de l'état d'urgence au

---

sons IIGEP, un groupe chargé de surveiller le travail de la commission d'enquête, a sans cesse critiqué les conflits d'intérêt de C.R. de Silva. C'est le premier motif qu'il a invoqué pour expliquer pourquoi il a mis fin au travail de la commission en avril 2008.

<sup>49</sup> BBC News, Sri Lanka blocks BBS from travelling to war commission, 11 novembre 2010.

<sup>50</sup> Amnesty International, International Inquiry needed to address alleged War Crimes in Sri Lanka, 13 octobre 2010.

<sup>51</sup> BBC News, Sri Lanka War Panel hears of Tamil disappearances, 20 septembre 2010.

<sup>52</sup> Sri Lanka Timeline, Year 2010: [www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html](http://www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/timeline/index.html).

<sup>53</sup> TamilNet, SLN, EPDP intimidate LLRC witnesses in Jaffna islets, 14 novembre 2010.

<sup>54</sup> International Commission of Jurists, Beyond Lawful Constraints, Sri Lankas Mass Detention of LTTE Suspects, septembre 2010, p. 9. Les chiffres varient selon la source. Dans le World Report 2010, Sri Lanka, p. 2, HRW parle de plus de 10'000 détenus; les UNHCR Eligibility Guidelines 2010 parlent de 11'000 personnes.

<sup>55</sup> IRIN, Sri Lanka: Amnesty says Emergency Rule must end, 5 août 2010.

Sri Lanka a abouti à une situation où le recours au droit extraordinaire n'est plus l'exception, mais la norme.

#### 4.2.1 Bases légales

La **législation d'urgence** autorise la détention préventive sur la base d'un simple soupçon de crime futur. Les bases légales pour la détention dans le cadre de la loi d'exception sont d'une part la **Loi sur la prévention du terrorisme (PTA)**, d'autre part les **réglementations d'urgence (ER)**.<sup>56</sup>

La **Loi sur la prévention du terrorisme (PTA)** autorise au chiffre 9 l'arrestation sans mandat d'arrêt et une détention pouvant aller jusqu'à 18 mois, si les autorités ont une raison de soupçonner que les détenus sont impliqués dans une activité illégale, en particulier dans des actes considérés comme «terroristes». Cette loi est en vigueur depuis 1979. D'abord limitée à trois ans, elle a ensuite été perpétuée en 1982.<sup>57</sup> La PTA s'appuie sur des notions vagues et criminalise même des agissements perpétrés sans intention criminelle identifiable, comme des actes «susceptibles de semer la disharmonie ou la malveillance parmi les communautés», indépendamment du fait qu'ils aient eu ou non de telles conséquences. Elle prévoit des peines de cinq à vingt ans d'emprisonnement.

Les **réglementations d'urgence (ER de 2005 et de 2006)** forment en outre le cadre légal pour une stratégie de lutte contre le terrorisme.<sup>58</sup> Le Parlement les prolonge chaque mois, par routine. Les dispositions s'appliquent à des milliers de personnes arrêtées après la guerre, retenues dans des camps dits de réadaptation et qualifiées de **Surrendees** (combattants ayant capitulé) ou de **Rehabilitees** (personnes réintégrant). Il n'y a pas de différence de traitement majeure entre les deux catégories. Ce système conduit à une forme cachée d'administration du crime sans contrôle par les tribunaux. D'après l'**art. 22 ER (ER 2005)**, la détention administrative sans accusation ni procédure pénale est automatiquement prévue pour les **Surrendees**. Ceux-ci sont définis comme des gens qui se rendent aux autorités en lien avec une série de crimes de nature pénale ou par «crainte d'activités terroristes».<sup>59</sup>

Les **réglementations d'urgence** autorisent d'une part jusqu'à un an de **détention préventive sans procès**, avec prolongation possible. La détention préventive est la restriction administrative de la liberté sur simple soupçon d'un crime futur, sans qu'on puisse reprocher le moindre crime à la personne. Les tribunaux peuvent certes être informés de ces incarcérations, mais les ER excluent explicitement l'examen judiciaire.<sup>60</sup>

<sup>56</sup> Cf. OSAR, Sri Lanka: état d'urgence, décembre 2007, p. 9 ss.

<sup>57</sup> *Prevention of Terrorism (Temporary) Provisions Act no 48* de 1979: la notion de «temporaire» induit en erreur; la loi édictée en 1979 avait été prévue en tant que mesure provisoire (pour trois ans).

<sup>58</sup> *The Emergency (Miscellaneous Provisions and Powers) Regulations (EMPPR)*, août 2005, et *Emergency (Prevention and Prohibition of Terrorism and Specified Terrorist Activities) Regulations no 07*.

<sup>59</sup> La notion de «surrendee» implique une reddition volontaire. On ignore si tous les détenus ont remis des aveux signés, comme l'exige la Reg. 22. Mais si c'est le cas, il n'est pas certain que les détenus aient réellement compris les textes écrits en cingalais. Autre critique à la réglementation juridique sur les «Surrendees»: International Commission of Jurists Beyond Lawful Constraints: Sri Lanka's Mass Detention of LTTE Suspects, septembre 2010, source: [www.unhcr.org/refworld/docid/4ca0ae592.html](http://www.unhcr.org/refworld/docid/4ca0ae592.html).

<sup>60</sup> International Commission of Jurists, Sri Lanka's Emergency Laws, mars 2009, p. 27.

Ces dispositions restent applicables aux personnes arrêtées **avant mai 2010**: c'est le cas de la grande majorité des gens retenus dans les camps de haute sécurité. Pour les personnes arrêtées après mai 2010, certaines dispositions ont été annulées<sup>61</sup>; la durée maximale de détention a ainsi été réduite à trois mois et une comparution devant l'autorité est exigée dans les 72 heures. La réforme de mai 2010 est insuffisante; elle n'a pas d'effet rétroactif et ne corrige pas les abus de pouvoir vis-à-vis des personnes arrêtées avant cette date, par exemple à la fin de la guerre.

#### 4.2.2 Défauts des droit d'exception

La législation d'urgence telle qu'elle s'applique à la grande majorité des détenus dans les camps de haute sécurité présente les défauts suivants.<sup>62</sup>

L'expérience montre que cette forme de détention administrative, notamment telle qu'elle se pratique depuis des années au Sri Lanka, permet les pires **abus** comme la torture, les disparitions et la détention *incommunicado*. Les ER et la PTA permettent l'incarcération dans des centres de détention irréguliers et inconnus (c'est-à-dire pas des postes de police, ni des prisons, etc.), sans qu'il soit nécessaire d'enregistrer les détenus.

Dans la mesure où elles travaillent avec des **notions très imprécises**, les lois d'exception invitent à l'arbitraire et violent le principe de légalité. Le pouvoir est concentré entre les mains de l'exécutif. La police et l'armée peuvent enfermer à titre préventif des individus dont elles pensent qu'ils pourraient commettre l'un des délits énumérés dans la Reg. 25 ss. (ER 2005) ou des agissements qui mettent en danger «la sécurité nationale, l'ordre public ou le maintien des principaux services» (*prejudice*). Aucune des notions clés telles que «préjudiciable», «sécurité nationale», «ordre public» ou «tâches essentielles» n'est définie.

Certaines dispositions **contredisent le principe de la responsabilité individuelle**. Ainsi, la Reg. 7 (ER 2006) sanctionne l'appartenance à un groupe impliqué dans des activités terroristes. La Reg. 8 (ER 2006) est particulièrement vague: les personnes impliquées dans n'importe quelle «*any transaction*» avec un groupe ou une personne considéré-e comme terroriste encourent jusqu'à dix ans d'emprisonnement. C'est en principe le cas de toute la population du Vanni qui a vécu sous le contrôle des LTTE.

**La détention administrative** pour douze mois avec une possible extension à deux ans sans accusation, ni procès peut de facto être une **forme de peine** assortie de la perspective d'une autre sanction, si la détention préventive aboutit encore à un procès.

La Reg. 19 (ER 2006) comporte une clause garantissant l'**immunité** des policiers, militaires et autres personnes qui agissent en toute «bonne foi». Cette clause est la porte ouverte à l'impunité en cas de bavure des services publics.

---

<sup>61</sup> Réglementation extraordinaire 1651/42, 2 mai 2010, cf. International Commission of Jurists, Sri Lanka's Emergency Laws, mars 2009, p. 31.

<sup>62</sup> International Commission of Jurists, septembre 2010, p. 28 ss.

### 4.3 Que se passe-t-il dans les camps de haute sécurité?

Au plus fort du conflit militaire en mai 2009, beaucoup de personnes qui allaient par la suite être incarcérées ont été séparées de leurs familles par l'armée sri-lankaise, alors qu'elles tentaient de fuir dans les régions placées sous contrôle du gouvernement. D'autres ont été emprisonnées dans des camps pour personnes déplacées comme Manik Farm sur la base d'un **filtrage** effectué par l'armée, la *Terrorist Investigation* (TID) ou la *Criminal Investigation Division* (CID). Ces filtrages se sont poursuivis plusieurs mois après la fin du conflit, à Manik Farm au moins jusqu'en décembre 2009. Pour l'identification, il a régulièrement été fait appel à des informateurs tamouls ou à des groupes paramilitaires. Tout lien présumé avec les LTTE a été un motif d'arrestation, y compris pour des gens qui n'avaient pas été impliqués dans les combats et pour des civils de bonne foi qui ne voulaient simplement pas être séparés de leurs proches soupçonnés de faire partie des LTTE.<sup>63</sup> Des appels publics à tous ceux qui avaient passé «ne serait-ce qu'une minute avec les LTTE d'une manière ou d'une autre» ont incité bien des gens à se dénoncer, y compris des enfants. Beaucoup de parents ont encouragé leurs enfants à se dénoncer, quand ils avaient passé ne serait-ce que quelques heures sous la protection des LTTE durant la phase finale. Au lieu de la libération promise, ces dénonciations ont entraîné dans bien des cas une incarcération de durée illimitée sans accusation, ni procès. Comme toute la politique des LTTE avait imprégné la vie quotidienne de la population civile dans la région placée sous leur domination, toutes les personnes déplacées du Vanni avaient potentiellement été en contact avec les Tigres. Les possibles témoins oculaires de la dernière phase des combats ont en particulier été la cible de battues, par exemple les médecins qui avaient exercé dans les régions contrôlées par les LTTE et qui auraient témoigné contre l'armée.<sup>64</sup>

#### 4.3.1 Conditions de détention

Le gouvernement sri-lankais n'a pas laissé les observateurs indépendants accéder aux centres de détention. Selon des estimations, jusqu'à 8000 adultes sur un total initial de 12'000 étaient toujours retenus fin juillet 2010, c'est-à-dire plus d'un an après la défaite militaire des LTTE, dans une bonne douzaine de centres de réadaptation, sur la base de liens présumés avec les LTTE.<sup>65</sup> Au moins 1300 personnes ont été accusées de faire partie du noyau dur de ce groupement. Selon les dires du gouvernement, elles doivent s'attendre à des poursuites pénales. Sept cents d'entre elles ont été incarcérées dans des établissements pénitentiaires spéciaux à Omanthai. Environ 3000 personnes ont été relâchées l'an passé, dont 565 mineurs.<sup>66</sup>

C'est l'armée, ainsi que les services secrets (divisions TID et CID), qui mènent les interrogatoires. Les détenus ont dû signer trois ou quatre documents rédigés en cin-

<sup>63</sup> International Commission of Jurists, septembre 2010, p. 8 ss.

<sup>64</sup> Human Rights Watch, Sri Lanka, Country Summary, janvier 2010, p. 3.

<sup>65</sup> International Commission of Jurists, septembre 2010, p. 10.

<sup>66</sup> Cf. note 54. Les indications du gouvernement sur le nombre de personnes emprisonnées étaient imprécises. En novembre 2009, le commissaire de l'époque en charge de la réadaptation a déclaré que 10'992 *surrendees* étaient placés sous sa surveillance. Par la suite, le représentant du Sri Lanka au Conseil de l'ONU a parlé de 12'700 anciens combattants qui avaient été identifiés. Dans d'autres déclarations, le gouvernement a fait état de 12'000 détenus en février 2010, puis de 10'732 individus. Aucun rapport indépendant n'est disponible sur le nombre de personnes emprisonnées, parce que le gouvernement sri-lankais n'a pas autorisé une surveillance indépendante systématique; BBC, Ex-Tamil Fighters held in limbo, 18 mai 2010.

galais. Or, beaucoup d'entre eux ne comprenaient pas cette langue. Ils n'ont pas été informés du motif de leur arrestation, ni du motif de leur libération pour ceux qui ont été relâchés. Malgré la désignation de *rehabilités*, on ignore à quel genre de réadaptation les détenus ont été soumis. Un tiers d'entre eux seulement semblaient se livrer à des activités de réadaptation telles qu'exercice linguistique, formation continue et méditation bouddhiste.<sup>67</sup>

Les proches et les familles, généralement eux-mêmes retenus dans des camps d'internement, n'ont souvent pas été informés du lieu de séjour des détenus. Le peu de clarté entourant le statut de suspect donne lieu à des spéculations sur de possibles tortures et mauvais traitements. Quand des rencontres avec des proches sont autorisées, elles ne durent que dix minutes et les gens doivent se parler à travers une clôture.<sup>68</sup>

#### 4.3.2 Exécutions sommaires

Selon différentes sources, des personnes en lien avec les LTTE ont été tuées dans les camps.<sup>69</sup> Au Sri Lanka, il ne se passe de toute façon pratiquement pas un jour sans que des gens soient assassinés en garde à vue policière.<sup>70</sup> Ces homicides se déroulent toujours selon le même schéma, d'après les rapports de police inventés de toute pièce: soit la personne arrêtée se fait tirer dessus lorsqu'elle tente de fuir. Soit la police l'emmène dans un entrepôt d'armes où elle s'empare d'une grenade ou d'une arme à feu, obligeant par là les policiers à l'abattre. Ce schéma récurrent inclut des accusations fabriquées. Les rapports n'expliquent jamais comment le suspect a pu s'emparer d'une arme, ni pourquoi il n'était pas menotté, alors même qu'il est présenté comme un dangereux criminel. Rien qu'en octobre 2010, l'Asian Human Rights Commission a enregistré cinq cas similaires.<sup>71</sup> Les circonstances des assassinats restent généralement secrètes et le droit des proches de connaître la vérité est tout aussi régulièrement bafoué.

#### 4.3.3 Torture et mauvais traitements

Les organisations d'aide internationales, les organisations onusiennes et les parlementaires tamouls se sont vu refuser l'accès aux centres dits de réadaptation. Une lettre d'une jeune femme de Trincomalee affirme que de jeunes détenus ont été roués de coups avec des ceintures et des bâtons, parfois suspendus tête en bas ou gisant au sol. Les blessés n'ont pas été hospitalisés. Des gens conduits à un interrogatoire n'en seraient pas revenus.<sup>72</sup> Des rapports font état de mauvaises conditions d'hygiène et d'un accès insuffisant à l'eau dans ces camps. Le fait que le gouvernement empêche même le CICR d'y accéder accroît le risque de torture et de disparitions, d'autant qu'on a connaissance d'aucune liste centrale des détenus. Comme ils n'ont pas pu faire examiner leur détention et qu'ils n'ont pas accès à des

<sup>67</sup> International Commission of Jurists, septembre 2010, p. 12.

<sup>68</sup> BBC, Former Sri Lanka rebels abused in detention, 15 juillet 2010.

<sup>69</sup> Il y en aurait eu 26 rien qu'au cours du premier semestre 2009: Freedom House, Countries at the Crossroads 2010 – Sri Lanka, 7 avril 2010.

<sup>70</sup> Asian Human Rights Commission: Death sentences carried out by the police in Sri Lanka, 22 octobre 2010.

<sup>71</sup> Loc. cit.

<sup>72</sup> BBC, Former Sri Lanka rebels abused in detention, 15 juillet 2010.



avocats, les détenus se trouvent dans une **black box** et risquent de subir toutes sortes d'abus.

L'*Organisation mondiale contre la torture* (OMCT) a appelé le gouvernement du Sri Lanka à prendre ses responsabilités en ce qui concerne l'abolition de la torture et d'autres formes de mauvais traitements, en appliquant effectivement la loi contre la torture que le *Sri Lanka* a édictée suite à la ratification de la Convention de l'ONU contre la torture (UNCAT) et du Protocole facultatif OPCAT. La guerre a pris fin en mai 2009. Longtemps après, l'OMCT a reçu des rapports crédibles faisant état de torture de chefs de file présumés des LTTE par les services sri-lankais.<sup>73</sup>

Des rapports signalant des cas de torture proviennent de tous les pays. Ils concernent également des cas sans rapport avec le conflit ethnique ou le terrorisme. Lors des interrogatoires ou en cas de vengeance personnelle, les représentants des pouvoirs publics ont l'habitude de frapper les gens avec les outils les plus divers, de leur infliger la *falaqa* et de les asphyxier.<sup>74</sup> Rares sont les cas de torture et de mauvais traitements documentés qui font l'objet d'une enquête impartiale et, même quand c'est le cas, rien ne garantit que les criminels seront poursuivis. Comme le procureur général ne se fie qu'aux enquêtes policières, les plaintes ou recours concernant des accusations de torture n'ont aucune chance d'aboutir. Le 19 septembre 2010, TamilNet a signalé que la *Terror Investigation Division* (TID) continuait à torturer des centaines de jeunes Tamouls qui avaient été arrêtés sous la PTA. Elle utiliserait pour ce faire des baguettes métalliques, des battes de cricket et des bâtons, écraserait les testicules des adolescents et leur passerait des vidéos d'assassinat et de torture de détenus.<sup>75</sup>

Le gouvernement rejette en bloc ces accusations et prétend procéder dans l'ensemble avec générosité.

## 4.4 Journalistes, opposants

### 4.4.1 Journalistes

*Reporters sans frontières* considère le Sri Lanka comme l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les journalistes indépendants. Dans le dernier Indice de liberté de la presse, le pays arrive au 158<sup>e</sup> rang sur un total de 178.<sup>76</sup> La Loi sur la prévention du terrorisme (PTA 1979) autorise aussi des restrictions massives de la liberté de la presse sous prétexte de combattre le terrorisme. Elle comporte de très larges restrictions de la liberté d'expression comme l'interdiction de discréditer le gouvernement. Vieille de plusieurs décennies, la *loi sur les secrets officiels* (interdiction de transmettre des informations secrètes) prévoit des peines allant jusqu'à 14 ans de prison. Des journalistes sont souvent menacés en vertu de cette loi, même si aucune sanction n'est appliquée. D'autres formes d'intimidation se rapportent à des accusations d'irrespect du tribunal ou à des interrogatoires destinés à

<sup>73</sup> OMCT, The need of a war against torture, 26 juin 2010: [www.omct.org/urgent-campaigns/urgent-interventions/sri-lanka/2010/06/d20767/](http://www.omct.org/urgent-campaigns/urgent-interventions/sri-lanka/2010/06/d20767/).

<sup>74</sup> Loc. cit.

<sup>75</sup> TamilNet, TID torture Tamil detainees held under PTA, 19 septembre 2010.

<sup>76</sup> BBC News, Sri Lankan, Russian and Gabonese win integrity award, 12 novembre 2010.

établir les sources des journalistes. Au fil des ans, le gouvernement a progressivement acquis une position de monopole de l'information. Dans cette optique, il n'y a qu'une seule version de la vérité (de même que les LTTE revendiquaient le monopole de la seule interprétation valable de la langue tamoule); toute critique à l'encontre du gouvernement équivaut à un complot d'acteurs internationaux ou de figures de l'opposition.<sup>77</sup> Des représentants du gouvernement, en particulier le secrétaire d'Etat à la Défense, Gothabaya Rajapakse, assimilent sans cesse les avis critiques à des actes de trahison.<sup>78</sup>

Les journalistes et les éditeurs subissent de plein fouet les restrictions de l'indépendance et de la liberté des médias.<sup>79</sup> Même au cours de l'année dernière, il y a sans cesse eu des enlèvements, des attaques physiques et des disparitions, sans que ces événements ne donnent lieu à de véritables enquêtes. C'est pourquoi des dizaines de journalistes sont partis en exil ces deux dernières années. La plupart des médias se sont mis à pratiquer l'autocensure, justement en prévision de la législation d'urgence. L'UNHCR considère que les journalistes qui expriment un avis critique sur des thèmes sensibles sont menacés.<sup>80</sup>

Les violations des droits de l'homme et le déroulement de la guerre passent notamment pour des sujets sensibles, dans la mesure où les articles en question n'appuient pas la version du gouvernement. Les journalistes qui ont fourni des informations sur les droits de l'homme à des Etats européens en lien avec les directives GSP+ ont reçu des menaces de mort.<sup>81</sup>

L'arrestation en vertu de la PTA de **J. S. Tissainayagam**, éditeur du *North Eastern Monthly Magazine*<sup>82</sup>, de ses collègues **Vetrivel Jasiharan** et **Vadivel Vallarmathy**<sup>83</sup>, ainsi que de **N. Vithyatharan**, éditeur du quotidien tamoul *Sudar Oli*<sup>84</sup>, sont des exemples connus de répression contre des journalistes. Plusieurs d'entre eux ont reçu des menaces de mort en 2009. C'est notamment le cas de **Dileesha Abeysondera** menacé le 16 octobre 2009<sup>85</sup>, de **Frederica Jansz** et de **Munza Mushtaq** du groupe de presse *Irudina*, ainsi que d'**Upali Tennakoon**, éditeur de l'hebdomadaire *Rivira*.<sup>86</sup> **Poddala Jayantha**, secrétaire général de la *Sri Lanka Working Journalists' Association*, a été enlevé dans une fourgonnette blanche en juin 2009, puis roué de coups.<sup>87</sup> Le 30 juillet 2010, douze hommes armés ont attaqué le groupe de presse *Voice of Asia* tôt le matin, bien que le bâtiment soit sous constante surveillance. Deux employés ont été blessés et l'explosif a provoqué d'importants dégâts. Un

<sup>77</sup> Asian Human Rights Commission, 2010, p. 17.

<sup>78</sup> Freedom House, Freedom of Press 2010, Sri Lanka, source: [www.unhcr.org/refworld/docid/4caf1c19c.html](http://www.unhcr.org/refworld/docid/4caf1c19c.html).

<sup>79</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 5.

<sup>80</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 6.

<sup>81</sup> DIS, p. 42.

<sup>82</sup> Arrêté en mars 2008 et condamné en août 2009 à une peine de 20 ans de prison. Les annonces de libération en vertu de la grâce présidentielle ne se sont pas vérifiées pour l'instant.

<sup>83</sup> Arrêté en mars 2008 et accusé également en vertu de la PTA. Libéré 19 mois plus tard, après qu'un tribunal a jugé les preuves insuffisantes. Source: [www.ifex.org/sri\\_lanka/2009/10/29/jasiharan\\_and\\_vallarmathy\\_released/](http://www.ifex.org/sri_lanka/2009/10/29/jasiharan_and_vallarmathy_released/).

<sup>84</sup> Arrêté sans accusation le 26 février 2009 pour deux mois. On lui a reproché des liens avec les LTTE, mais il a été relâché faute de preuve le 24 avril 2009, source: [www.ifex.org/sri\\_lanka/2009/04/27/rsf\\_welcomes\\_release\\_of\\_editor/](http://www.ifex.org/sri_lanka/2009/04/27/rsf_welcomes_release_of_editor/).

<sup>85</sup> Source: [www.tisirilanka.org/?p=2300](http://www.tisirilanka.org/?p=2300).

<sup>86</sup> Freedom House, Freedom of the Press, Sri Lanka 2010, 8 octobre 2010.

<sup>87</sup> BBC News, Sri Lankan Journalist assaulted, 1<sup>er</sup> juin 2009.

journal favorable au gouvernement avait préalablement accusé Voice of Asia de défendre en secret la cause de Sarath Fonseka, sans pour autant apporter de preuve.<sup>88</sup> Le 11 août 2010, des centaines de personnes ont protesté à Colombo contre la disparition de **Prageeth Eknaligoda**: le rédacteur du cyberjournal «Lanka-e-News» a disparu sans laisser de trace en janvier 2010 alors qu'il se rendait au travail. Comme d'autres victimes, il s'était fait remarquer en critiquant le Président Rajapakse. Aucun de ces cas n'a pour l'instant été élucidé et il règne un climat d'impunité.<sup>89</sup>

#### 4.4.2 Voix critiques, défenseurs des droits de l'homme, personnel des œuvres d'entraide

Il est particulièrement dangereux de faire allusion à de possibles crimes de guerre du gouvernement. Le 6 mai 2010, le secrétaire d'Etat à la Défense Gothabaya Rajapakse a affirmé dans une interview que toute personne qui collabore avec la communauté internationale pour saper la souveraineté du Sri Lanka serait traitée comme un traître et méritait la peine de mort. Le site Internet du Ministère de la Défense publie une liste d'avocats tamouls ayant défendu des chefs de file des LTTE.<sup>90</sup> Les avocats qui ont endossé un mandat dans des affaires de corruption ou qui travaillent pour des victimes présumées de violations des droits de l'homme peuvent être harcelés, attaqués, menacés de mort ou subir d'autres formes d'intimidation.<sup>91</sup> **Santha Fernando**, secrétaire de la commission de justice et paix du Conseil chrétien national de Sri Lanka a été incarcéré du 27 mars au 11 novembre 2009 en vertu des réglementations d'urgence. Il a encore dû rendre un rapport à la TID après sa libération. Son passeport lui a été confisqué.<sup>92</sup> **Paikiasothy Saravanamuttu**, directeur *du Centre for Policy Alternatives (CPA)*, a été rendu responsable de la perte des privilèges du régime GSP+ de l'UE et menacé de mort le 20 août 2009.<sup>93</sup>

Le 2 mars 2010, le site *Sri Lanka Weg News* a publié une liste de noms de 35 défenseurs des droits de l'homme et journalistes, dans l'ordre d'importance pour le service secret. Cette liste de surveillance a probablement été dressée avec l'Etat sri-lankais. Des défenseurs des droits de l'homme ont exprimé des craintes à ce propos. L'UNHCR estime que les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la société civile qui expriment des points de vue critiques sur des sujets sensibles s'exposent à des persécutions.<sup>94</sup>

En mai 2009, cinq médecins engagés par le gouvernement ont été arrêtés par l'armée sri-lankaise, interrogés par la TID et stigmatisés en tant que partisans des LTTE. Ils ont été relâchés le 24 août 2009. Un procès a été intenté contre eux pour diffusion de fausses informations.<sup>95</sup> Tandis que des employés de l'UNHCR et de

<sup>88</sup> Committee to Protect Journalists, Voice of Asia Network torched in Sri Lanka, 30 juillet 2010.

<sup>89</sup> NZZ, Sri Lankas ungesühnte Kriegsverbrechen, 12 août 2010.

<sup>90</sup> Asian Human Rights Commission, There is nothing funny about lawyers being named as traitors for doing their job as lawyers, 19 novembre 2008.

<sup>91</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 6.

<sup>92</sup> Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, Annual Report 2010, p. 321.

<sup>93</sup> Loc. cit.

<sup>94</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 7.

<sup>95</sup> Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, Annual Report 2010, p. 328.

l'United Nations Office for Project Services (UNOPS) ont été enlevés et arrêtés, des employés de l'UNICEF et de l'UNOPS ont été chassés du pays.<sup>96</sup>

## 4.5 Femmes seules, enfants

Pendant la guerre civile, le viol a été pratiqué à grande échelle pour semer la peur et la terreur et surtout pour humilier et démoraliser la communauté tamoule. Alors que la plupart des régions du Nord étaient sous le contrôle de l'armée, des soldats ont été encouragés à l'utiliser comme instrument de pouvoir. Suite à des décennies d'abus par l'armée et d'autres représentants officiels de l'Etat, le viol avait cessé d'être considéré comme un crime.<sup>97</sup> Certains rapports dénoncent des viols dans les centres de réfugiés, aux postes de contrôle et dans les centres de détention.<sup>98</sup> Même après la fin des hostilités, on signale toujours des actes de violence spécialement dirigés contre les femmes et les filles dans les anciens foyers de crise. Un grand nombre de femmes affirment avoir été victimes de viols ou d'abus sexuels dans les camps de déplacés, y compris de la part du personnel de sécurité. D'anciennes dirigeantes des LTTE ont subi le même sort dans des camps de détention.

Les services étatiques considèrent en particulier les habitantes du Vanni comme des membres potentiels des LTTE, car elles ont longtemps vécu sous la domination des Tigres. Ils ne se préoccupent aucunement de savoir si ces personnes ont rallié l'armée de guérilla de leur plein gré ou si elles ont été recrutées de force. Toute personne qui pourrait présenter un lien quelconque avec les LTTE est recherchée ou mise sous pression. Les mises en garde, les menaces ou les avances sexuelles faites aux femmes figurent parmi les moyens de pression.<sup>99</sup>

On estime à 89'000 le nombre de veuves de guerre au Nord et à l'Est du pays.<sup>100</sup> Pour ces femmes, la présence militaire massive au Nord implique d'une manière générale un gros risque de violence sexuelle, d'autant plus que les autorités civiles peinent encore à s'imposer dans le Vanni. Des rapports donnent à penser que les autorités ne réagissent pas de façon adéquate à ce genre d'incidents.<sup>101</sup>

Selon les indications de l'ONU, des **enfants** ont subi de graves traumatismes suite à des expulsions réitérées, à la proximité des combats et à l'insécurité générale. Beaucoup ont été séparés de leurs parents ou d'autres proches.<sup>102</sup>

Selon les indications de l'UNICEF, 6903 enfants ont été recrutés par les LTTE entre 2002 et 2007.<sup>103</sup> Cette pratique a augmenté dans des proportions dramatiques à la fin de la guerre et s'est aussi étendue aux groupements paramilitaires, en particulier

---

<sup>96</sup> Loc. cit.

<sup>97</sup> Asian Human Rights Commission, Decriminalization of rape through impunity for perpetrators, 22 novembre 2010.

<sup>98</sup> International Crisis Group, Sri Lanka, A bitter peace, 11 janvier 2010, p. 5 ss.

<sup>99</sup> International Crisis Group, 11 janvier 2010, p. 26.

<sup>100</sup> IRIN, Women take over as breadwinners in north, 9 septembre 2010.

<sup>101</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 7 ss., International Crisis Group, Sri Lanka, A bitter Peace, 11 janvier 2010, p. 5.

<sup>102</sup> United Nations, Office of the Special Representative of the Secretary General for Children and Armed Conflict, Mission Report, 5–11 décembre 2009.

<sup>103</sup> IRIN, Former child soldiers struggle for a normal life, 10 novembre 2010.

les TMVP et l'EPDP. Après la guerre, le gouvernement s'est efforcé de réinsérer les anciens enfants-soldats. En avril 2010, il a fermé le dernier camp de réadaptation à Vavuniya. Cinq cent nonante-six enfants-soldats recrutés par les TMVP ont été libérés depuis 2006. Mais selon des rapports, cette pratique s'est répétée dans le district d'Ampara.<sup>104</sup> Même l'EDPD et la PLOTE continueraient à enrôler des enfants et à les employer pour des tâches spéciales, par exemple des missions de surveillance.<sup>105</sup>

Des enfants ont été retirés des camps d'internement du Vavuniya en raison de l'appartenance présumée de leurs parents aux LTTE. Ils ont ensuite été placés dans des camps de réadaptation pour personnes ayant de possibles liens avec les LTTE, avant d'être finalement relâchés.<sup>106</sup>

## 5 Situation humanitaire

On estime à 600'000 le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du Sri Lanka pendant la période qui a suivi les hostilités.<sup>107</sup> Depuis 2008, le gouvernement avait créé pour les personnes déplacées du Vanni des camps fermés qui dépendaient à la fois du soutien de l'ONU et d'autres organisations d'aide. Après la fin de la guerre civile, 270'000 personnes ont été retenues dans des camps. Celui de Manik Farm dans le district de Vavuniya abritait à lui seul 220'000 personnes. Ces gens étaient de fait retenus prisonniers, sans avoir fait l'objet d'aucune plainte pénale; ils n'avaient pas accès à une représentation légale et n'étaient pas informés de la durée de leur internement. A la mi-juillet 2009, on dénombrait dans les districts de Vavuniya, Mannar, Jaffna et Trincomalee 30 camps de ce genre dont les occupants étaient surveillés par l'armée. Beaucoup ignoraient le lieu de séjour de leurs proches parents. La recherche de membres présumés des LTTE a déchiré les familles. L'internement dans des conditions quasi-carcérales violait toute une série de droits, à commencer par le droit à la liberté de mouvement, à la vie familiale, à l'accès aux soins et à l'alimentation.

### 5.1 Retour

A partir d'août 2009, le gouvernement sri-lankais a commencé à autoriser le retour des personnes retenues dans les camps.<sup>108</sup> Une combinaison de facteurs tels que la crise économique et les entraves imposées par la pesante bureaucratie sri-lankaise ont bloqué le financement de l'aide humanitaire dans les camps d'internement. Cela a contribué à accélérer le retour des personnes déplacées, alors même que les conditions requises pour un retour durable au lieu d'origine n'étaient pas encore réunies. Les élections présidentielles de janvier 2010 peuvent aussi avoir joué un rôle, les politiciens s'étant découvert une sensibilité pour les électeurs potentiels. En juil-

<sup>104</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 8, note 58.

<sup>105</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 8 ss., Tamil Guardian, End of conflict brings children no respite from human rights abuses, 5 août 2009.

<sup>106</sup> Tamil Guardian, loc. cit.

<sup>107</sup> Forced Migration Review, Todd Wassel, Protecting Housing Rights for IDP's in Sri Lanka, septembre 2009, p. 6.

<sup>108</sup> UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 1.

let 2010, l'UNHCR a déclaré que 246'000 personnes étaient retournées chez elles, mais une grande partie de ces gens ont été déplacés une seconde fois et n'ont donc pas pu regagner leur lieu d'origine à cause des destructions et du danger lié aux mines.<sup>109</sup>

Des villages entiers ont été détruits, mais les dégâts ne se limitaient pas à cela. Il a non seulement fallu reconstruire les maisons, mais aussi réinstaller les réservoirs d'eau, ériger de nouveaux barrages, rétablir les canalisations et les routes. De l'avis de Jehan Perera, directeur d'une ONG locale, ni le gouvernement, ni les principaux intéressés n'avaient les ressources d'accomplir tous ces travaux.<sup>110</sup> La situation des personnes de retour a donc varié en fonction de plusieurs facteurs tels que le degré de destruction ou la présence de mines et autres explosifs. Il n'a pas été possible de se réinstaller dans les zones de haute sécurité (ZHS).

Les statistiques officielles des rapatriements ne disent pas s'il s'agit de retours réussis et si les expulsions ont cessé quand les gens ont pu quitter les camps. Le gouvernement avait surtout intérêt à afficher un faible nombre de personnes déplacées et un grand nombre de personnes de retour. Il pouvait ainsi se prévaloir des succès de la recolonisation et prétendre à un retour à la norme. Qu'ils émanent du gouvernement ou de l'ONU, les chiffres officiels indiquant un recul significatif du nombre de personnes déplacées au Sri Lanka (90 % depuis le début 2010) sont donc trompeurs, quand il n'est pas précisé qu'un grand nombre de ces personnes ne peuvent pas retourner sur leur propre terrain et dans leur propre maison et continuent donc à avoir besoin de soutien.<sup>111</sup>

Le processus de recolonisation n'a pas été conforme aux normes internationales en matière de retour dans la sécurité et la dignité. Les personnes déplacées n'ont guère été consultées et il n'y a pas eu de suivi indépendant; les rapatriés n'avaient pratiquement pas de moyens financiers et l'armée contrôle toujours les mouvements de population.

## 5.2 Obstacles au retour

A côté de la **destruction des maisons, de l'infrastructure publique** dans les régions auparavant administrées par les LTTE, de la contamination **du terrain, des voies navigables et des puits**, ce sont surtout les **mines** et les **engins explosifs non désamorçés** qui dissuadent les gens de retourner chez eux. Le gouvernement a choisi de déminer en priorité les zones résidentielles. Cela signifie que les zones agricoles n'ont pas pu l'être dans un premier temps. Comme 11 % seulement des personnes de retour ont pu travailler eux-mêmes dans la production vivrière, la grande majorité continue à dépendre de l'aide alimentaire. On s'attend à ce que cette situation se prolonge. Quelque 19 % des ménages vivant de la pêche n'ont plus ni filet, ni bateau. Beaucoup de rapatriés sont d'avis qu'il est devenu extrêmement difficile de trouver du travail.<sup>112</sup>

---

<sup>109</sup> Loc. cit.

<sup>110</sup> IRIN, Sri Lanka: Menik Farm IDPs gradually returning home, 22 juin 2010.

<sup>111</sup> Centre for Policy Alternatives (CPA), Commentary on Returns, Resettlement and Land Issues in the North of Sri Lanka, septembre 2010, p. 8 ss.

<sup>112</sup> Loc. cit.

**L'occupation militaire** et la **transformation de terrains en zones de haute sécurité** peuvent empêcher les personnes de retour de se réinstaller. Une militarisation de plus en plus forte de la région a été observée depuis mai 2009. L'ancien fief des LTTE a été déminé et de nouveaux postes et camps militaires y ont été installés. Ces postes se trouvent aussi dans des zones résidentielles, sur des terres cultivées et dans la jungle. Une grande base marine a par exemple été créée dans le district de Mannar, autour des villages de Silvathurai et Mullikulam. Le secrétaire d'Etat à la Défense, Gotabhaya Rajapakse, a laissé entendre qu'il est prévu d'utiliser durablement ces zones à des fins militaires. Certaines régions du district de Mullaitivu (Pudukuduirippu) qui ont été le théâtre des pires combats ne pourront probablement plus être utilisées pour le retour et la recolonisation.<sup>113</sup>

La crainte de voir la **composition ethnique modifiée** dans le cadre du processus de recolonisation s'exprime au sein de la population tamoule. Des bases militaires et des marchés hébergent des gens du dehors, dont certains ne parlent pas tamoul. En même temps, il semble qu'un grand nombre de Cingalais-e-s se soient établis dans les régions tamoules avec le soutien de l'armée. Le gouvernement leur a déjà délivré des papiers que de nombreux rapatriés attendent toujours.<sup>114</sup>

On ignore quels sont les **plans du gouvernement** par rapport à la recolonisation. Ceux qui pensaient pouvoir retourner à leurs lieux d'origine et qui ont échoué à Mannar et Muallaitivu à cause de l'occupation militaire de ces lieux ne se doutaient pas que leur pays était occupé et ignoraient pourquoi. Ils ne savent pas davantage quand leurs terres leur seront restituées, s'ils seront dédommagés ou s'ils recevront un autre terrain. Parmi les militaires, on semble craindre que certains rassemblent des preuves de ce qui s'est produit pendant la dernière phase des combats. Dans certains secteurs, les villageois sont obligés de présenter un passeport pour entrer et sortir de leur village. **Des obstacles bureaucratiques** entravent aussi l'activité des organisations d'aide et des agences. Le manque d'information est dû à la **centralisation des processus de retour**. Les potentats locaux (*Government Agent, Divisional Secretaries* et *Grama Sevakas*) sont les derniers informés des plans correspondants. Les principales décisions se prennent à Colombo au sein de la *Task Force for the North* (PTF).<sup>115</sup> Tous les plans de reconstruction doivent être soumis à son aval, même quand il ne s'agit que d'agrandir des toilettes. Ce processus provoque une perte de temps et un manque de transparence et les demandeurs ne sont pas sûrs d'obtenir l'autorisation voulue. L'avis des fonctionnaires locaux expérimentés qui connaissent le terrain n'est pas pris en compte.

**L'occupation secondaire** pose également problème.<sup>116</sup> La population civile peut occuper un terrain et des maisons appartenant à d'autres. D'après les dispositions légales en vigueur, ceux qui ont possédé une propriété privée pendant dix ans d'affilée ou davantage sans la payer peuvent eux-mêmes faire valoir des droits de propriété. Beaucoup de personnes de retour ont déclaré que leurs logements avaient été pillés après leur fuite ou que leur maison était occupée et qu'on leur en contestait la propriété. Quand des parcelles ont été données à bail par l'Etat, le ter-

---

<sup>113</sup> Loc. cit.

<sup>114</sup> Tamil Guardian, Who needs papers, 14 novembre 2010.

<sup>115</sup> Centre for Policy Alternatives (CPA), Commentary on Returns, Resettlement and Land Issues in the North of Sri Lanka, septembre 2010, p. 11.

<sup>116</sup> CPA, 2010, p. 22.

rain a également été attribué à d'autres, en l'absence des propriétaires. Finalement, même les LTTE ont remis des parcelles de personnes établies à l'étranger à des gens sans terre et il y a eu des ventes de terrain illégales par des gens qui n'en étaient pas les propriétaires.

**L'absence de documentation ou la destruction** des registres est due à de la durée de la guerre et au tsunami de 2004.<sup>117</sup> Souvent, les personnes déplacées ne savent pas comment prouver qu'elles possèdent des biens immobiliers, ni qui décide de la légitimité de leurs revendications. Au Nord, il semble que de nouveaux tracés de frontières soient prévus entre les unités administratives, sans que la population en ait été informée.

Parmi les rapatriés, il y a beaucoup de **femmes qui tiennent un ménage toutes seules**, leurs maris étant morts ou portés disparus (cf. 4.5). Or, le terrain est souvent enregistré au nom du partenaire masculin, quand les titres de propriété n'ont pas été perdus. Ces femmes ne sont pas dans des conditions favorables pour gagner durablement leur vie et la plupart n'envisagent pas une seconde de se remarier. Abstraction faite de leurs besoins de base qui sont les mêmes que ceux des autres personnes déplacées, elles se trouvent dans une position particulièrement vulnérable, en ce qui concerne l'hébergement, les services de santé et la présence militaire persistante.<sup>118</sup>

### 5.3 Accès aux camps

Après la fin de la guerre, la plupart des ONG ont été autorisées à se rendre dans les foyers de crise au Nord. Mais le gouvernement a recommencé à les empêcher d'accéder à la population nécessiteuse du Nord. Ces restrictions sont probablement une réaction à l'attitude critique des organisations non gouvernementales. Dans un nouveau rapport, le secrétaire général de l'ONU dénonce les entraves de la bureaucratie et l'impossibilité qui en résulte de planifier les actions d'aide.<sup>119</sup> Faute d'avoir obtenu l'accord du Ministère de la Défense, plusieurs ONG n'ont plus pu pénétrer dans la région.<sup>120</sup>

### 5.4 Retour de la population musulmane

En 1990, les LTTE ont chassé 100'000 musulman-e-s des districts nord de Jaffna, Mannar, Kilinochchi, Mullaitivu et Vavuniya sous prétexte qu'ils auraient collaboré avec l'armée sri-lankaise. L'ensemble de la population musulmane a ainsi quitté le Nord de l'île.<sup>121</sup> La plupart des musulman-e-s chassé-e-s sont resté-e-s dans des camps de réfugiés dressés dans les régions contrôlées par le gouvernement, à Vavuniya et à Anuradhapura, ainsi qu'à Puttalam sur la côte nord-ouest.<sup>122</sup> En cas de retour, ils se heurtent aux mêmes obstacles que les autres personnes déplacées,

<sup>117</sup> CPA, 2010, p. 23.

<sup>118</sup> Danish Migration Service (DIS), p. 25; IRIN, Conflict over but not for widows, 26 octobre 2010.

<sup>119</sup> United Nations Security Council, Report of the Secretary General on the protection of civilians in armed conflict, 11 novembre 2010.

<sup>120</sup> IRIN, Analysis: NGO's question tighter Access to Sri Lanka's north, 11 août 2010.

<sup>121</sup> BBC News, Peace means a homecoming for Sri Lanka's Muslims, 23 octobre 2010.

<sup>122</sup> IRIN News, Difficult Homecoming for Muslim IDPs, 26 mars 2010.



auxquels s'ajoutent des questions de propriété compliquées et le risque de nouveaux conflits avec la majorité tamoule. Vingt ans se sont écoulés depuis les déplacements de population. Il a fallu rebâtir les relations interethniques. On observe de premières formes de retour volontaire de musulman-e-s à Mannar et dans le district de Jaffna.

## 5.5 Mousson

Les **pluies de la mousson** qui s'abattent de novembre à février peuvent poser de gros problèmes pour des milliers de personnes de retour au Nord.<sup>123</sup> La plupart vivent dans des habitations provisoires ou des abris de fortune. Leurs logements ne les protégeront pas suffisamment contre les fortes précipitations. Selon des estimations de l'ONU, il faudra reconstruire ou réparer 160'000 maisons au Nord au printemps de cette année.<sup>124</sup> Alors que des plans ont été établis pour environ 80'000 nouvelles maisons, le temps manque pour secourir les déplacés qui n'ont pas grand chose pour se protéger contre les trombes d'eau. Pour les personnes restées dans le camps de Manik Farm, des dispositifs sont prévus pour faire face à toute éventualité, même si on s'attend à ce qu'une partie des tentes ne résistent pas aux violentes précipitations. Les gens retournent dans les anciens foyers de crise qui ont pour l'instant été épargnés par les terribles inondations de novembre 2010.

## 6 Retour de l'étranger, dépôt d'une demande d'asile

Dès qu'il s'agit de regagner un lieu de domicile au Nord ou à l'Est de l'île, la situation des personnes de retour de l'étranger est comparable à celle des personnes déplacées. Les principales difficultés ont trait à la reconstruction des maisons et la mise en place de moyens de subsistance.<sup>125</sup> Rien ne se passe normalement. On ne constate pas de reflux significatif des personnes réfugiées à l'étranger dans cette région. Beaucoup veulent plutôt quitter le pays.

Le **contrôle des arrivées et des départs** à l'aéroport international de Bandaranaike (BIA) relève de la responsabilité du Département sri-lankais de l'immigration et de l'émigration (DIE).<sup>126</sup> Les contrôles incluent l'examen du passeport, un bref interrogatoire oral et l'oblitération des passeports, assortie le cas échéant d'un contrôle douanier. L'Unité des enquêtes criminelles de la police nationale du Sri Lanka (CID) est responsable d'examiner les cas suspects (contrebande, falsifications de documents, contrôle des casiers judiciaires, mandats d'arrêt). Le maintien de la sécurité dans la zone de l'aéroport incombe à la Sri Lankan Air Force. Tous les passeports sont enregistrés dans le système informatisé d'autorisation des passagers contenant

<sup>123</sup> IRIN, Returnees brace for Monsoon Rains, 1<sup>er</sup> octobre 2010: [www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=88614](http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=88614).

<sup>124</sup> Loc. cit.

<sup>125</sup> Danish Immigration Service (DIS) en référence à l'UNHCR, p. 9.

<sup>126</sup> IRB – Immigration and Refugee Board of Canada: Security controls at the international airport and ports [LKA103344.E], 28 janvier 2010 (disponible sur [ecoi.net](http://ecoi.net)).

toutes les données personnelles des gens qui arrivent par les aéroports. Des policiers assurant les zones de transit travaillent en outre dans ce domaine.

Selon des sources concordantes, **tous les rapatriements forcés** sont signalés à la CID pour contrôle de la nationalité et du casier judiciaire et prélèvement des empreintes digitales de toutes les personnes reconduites. Selon le cas, la personne peut aussi être transférée au Service de renseignement de l'Etat (SIS) et/ou au Département d'enquête sur le terrorisme (TID) pour interrogatoire. Le SIS questionne les rapatriés sur leur voyage, sur les motifs du rapatriement et sur leur histoire personnelle. Il a accès aux différents registres électroniques. Les personnes recherchées sont arrêtées. Celles qui ont un casier judiciaire ou des liens avec les LTTE subissent un autre interrogatoire et peuvent être emprisonnées.<sup>127</sup> Les Tamoul-e-s du Nord et de l'Est du pays font l'objet d'un examen plus minutieux. Il faut s'attendre à des difficultés en cas de mandat d'arrêt, de casier judiciaire, de lien avec les LTTE, de sortie illégale du Sri Lanka, de liens avec des médias ou des ONG, d'absence de pièce d'identité ou d'autres documents.

Amnesty International a sommé le Sri Lanka de garantir la sécurité de trois hommes qui avaient été emprisonnés et torturés après un retour forcé d'Australie. Deux d'entre eux ont été conduits à l'hôpital.<sup>128</sup> Surnith et Indika Mendis avaient déjà été arrêtés en 2009, lorsque leur bateau avait été intercepté par les autorités australiennes. Ils avaient été rapatriés au Sri Lanka et immédiatement arrêtés par l'Unité des enquêtes criminelles (CID). Surnith Mendis avait été relâché, mais Indika Mendis avait été torturé en prison et souffrait de graves lésions à l'oreille, avant son transfert dans la tristement célèbre prison de Negombo où il avait été incarcéré huit mois. Apparemment soupçonnés de vouloir repartir en Australie, les deux frères avaient à nouveau été arrêtés le 14 août 2010 et emprisonnés à Negombo le 22 août 2010, avec Lasantha Wijeratne, un autre Sri-Lankais qui avait également été refoulé d'Australie et torturé. Six jours durant, la CID a soumis Surnith Mendis à des coups et une torture psychologique. Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le malheureux a été conduit à l'hôpital avec Lasantha Wijeratne. On ignore s'ils y séjournent toujours.<sup>129</sup>

## 7 Résumé: groupes menacés

Même après la fin du conflit armé, certains groupes de personnes sont particulièrement menacés, de l'avis unanime des groupes de défense des droits de l'homme et des organisations internationales:

Au sein de la société cingalaise, beaucoup estiment que chaque Tamoul-e est en principe suspect-e. Cette idée est particulièrement répandue parmi les forces de sécurité étatiques. Les gens qui auraient pu présenter un lien quelconque avec les LTTE, donc pas seulement les chefs de file profilés du mouvement, sont recherchés ou subissent des pressions, sous forme de mises en garde, de menaces ou

<sup>127</sup> UK Home Office, Country of Origin Information Report, Sri Lanka, 11 novembre 2010, 33.06 ss.

<sup>128</sup> Amnesty International, Sri Lanka urged to ensure safety of detained former asylum-seekers, 3 septembre 2010.

<sup>129</sup> Loc. cit.

d'avances sexuelles quand il s'agit d'épouses de dirigeants connus des LTTE.<sup>130</sup> L'armée, la police et d'autres services ne se soucient pas de savoir si les gens ont rallié l'armée de guérilla de leur plein gré ou s'ils ont été recrutés de force. Les personnes présentant ce type de profil ne doivent pas seulement redouter les actions de la police ou de l'armée, mais aussi celles des groupes paramilitaires qui collaborent avec l'Etat sri-lankais.

Voici les groupes de personnes les plus exposées:<sup>131</sup>

- Les personnes traumatisées et touchées par la guerre, en particulier les femmes et les enfants, les anciens enfants-soldats.
- Les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme ou les membres d'œuvres d'entraide qui émettent des opinions critiques sur des sujets sensibles.
- Les Tamoul-e-s qui n'ont pas de raison particulière de séjourner à Colombo, surtout ceux qui viennent du Vanni.
- Les Tamoul-e-s qui ont vécu quelques années à Colombo ou à l'étranger et qui voyagent au Nord de l'île.
- Les Tamoul-e-s de retour qui avaient quitté le pays pendant la guerre et adressé une demande d'asile à l'étranger.
- Les Tamoul-e-s très impliqué-e-s dans des transactions financières.

---

<sup>130</sup> DIS, Human Rights and Security Issues concerning Tamils in Sri Lanka, octobre 2010, Report from a fact finding mission, p. 26.

<sup>131</sup> Voir aussi à ce sujet UNHCR Eligibility Guidelines 2010, p. 3 ss. DIS, p. 28 ss.